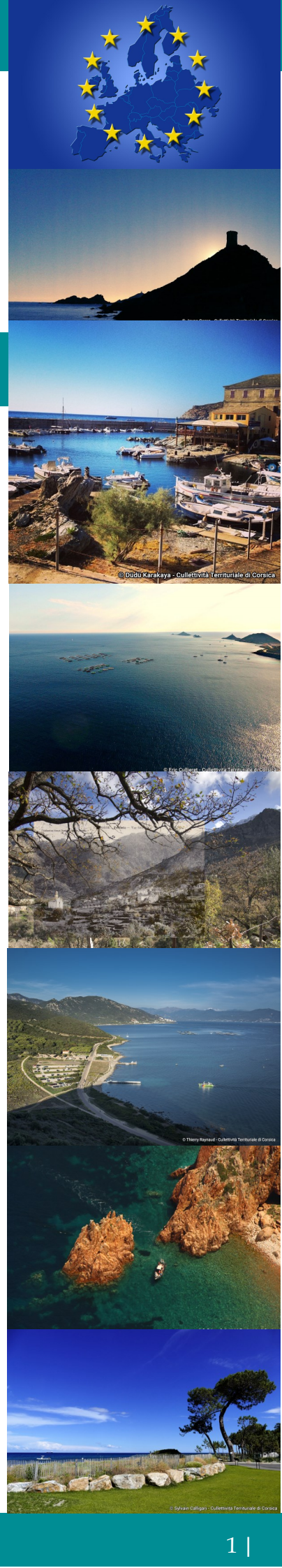


# Nutizie di l'Auropa

## Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

Dicembri 2021



## À la Une / U primu

### SOMMAIRE / SUNTA

### LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UE

À la Une.....1-2

Agenda.....2

Brèves.....2-13

Agriculture et développement rural

Concurrence

Éducation, jeunesse, culture et sport

Énergie

Environnement

Mobilité et transports

Politique régionale et urbaine

Appels à propositions.....13-21

Affaires maritimes et pêche

Citoyens, égalité, droits et valeurs

Éducation, jeunesse, culture et sport

- Erasmus +

Énergie

Environnement et Climat - LIFE

Mobilité et Transports

Politique régionale et urbaine

Programme Marché Unique

Recherche et innovation - Horizon

Europe

Santé pour l'UE - EU4Health

Consultations publiques.....22-23

Bibliothèque.....24-25



La France, qui exercera pour la 13<sup>ème</sup> fois la présidence du Conseil de l'UE pendant 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier, a décidé d'axer son mandat pour « *une Europe puissante dans le monde, libre de ses choix et maître de son destin* », sur les 3 grandes priorités suivantes :

- **le nouveau modèle de croissance européen**, avec comme axes de travail la relance, les transitions écologique et numérique, les nouveaux investissements pour l'industrie et le modèle social. C'est sur ce sujet que la présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) organisera un sommet informel des 27 chefs d'État et de gouvernement, les 10 et 11 mars prochains, afin de définir l'Europe de 2030 - basée sur modèle de production, de solidarité et de régulation - et trouver une réponse économique adaptée à la sortie de crise, avec comme priorité une Europe de l'innovation, de la production et de la création d'emploi ;
- **l'Europe souveraine** : les grands dossiers seront la politique de sécurité et de défense commune, avec la Boussole stratégique, la maîtrise des frontières, la création d'un mécanisme de soutien d'urgence aux frontières en cas de crise, le pilotage politique de l'espace Schengen, l'harmonisation des règles en matière d'asile, les relations avec l'Afrique pour la paix en Méditerranée et une politique de réengagement et d'investissement dans la région des Balkans occidentaux;

Contact:

Antenne de la Collectivité de  
Corse à Bruxelles  
36, rue Breydel  
B-1040 Bruxelles

## AGENDA

11 janvier : Conférence « Relations commerciales UE-Afrique : vers de nouveaux partenariats » organisée par la Présidence française de l'UE, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

11 janvier : Conférence sur la protection des travailleurs détachés et la lutte contre les fraudes organisée par la Présidence française de l'UE, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

11-12 janvier : Forum européen sur la sécurité maritime organisé par la Présidence française de l'UE, Brest  
Plus d'informations : [ici](#)

13 janvier : Conférence « Une industrie plus forte pour une Europe plus autonome » organisée par la Présidence française de l'UE, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

13-14 janvier : Séminaire « 20 ans du programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement » organisé par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies et de la branche européenne de l'OMS, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

19 janvier : Colloque « Osons la mobilité ! » organisé par la Présidence française de l'UE, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

20 janvier : Conférence « 35 ans d'Erasmus » organisée par la Commission européenne, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

24-26 janvier : Conférence européenne de la Jeunesse organisée par la Présidence française de l'UE, Strasbourg  
Plus d'informations : [ici](#)

24-26 janvier : Forum humanitaire européen organisé par la Commission européenne, Bruxelles  
Plus d'informations : [ici](#)

26 janvier : Forum « Les universités pour le futur de l'Europe » organisé par la Présidence française de l'UE, Paris  
Plus d'informations : [ici](#)

27-28 janvier : Conférence sur le Label du patrimoine européen : bilan des 10 ans d'existence organisée par la Commission européenne, Strasbourg  
Plus d'informations : [ici](#)

- **L'Europe humaine** : avec, en point d'orgue, mai 2022 et les conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. L'accent sera également mis sur l'éducation avec, par exemple, le lancement d'un grand travail sur l'histoire de l'Europe et l'organisation d'une réunion des universités européennes en juin, et sur les valeurs européennes de l'égalité, avec notamment des travaux sur une stratégie de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, une législation sur la lutte contre les violences faites aux femmes et un fonds de soutien européen au journalisme indépendant et d'investigation.

Le slogan de la PFUE résume ses priorités ainsi : « Relance ; puissance ; appartenance ».

**Plus d'informations** : [www.europe2022.fr](http://www.europe2022.fr)

Agenda des réunions et événements : [ici](#)

Dossier de presse : [ici](#)

## Brèves / Nutizie

### AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

#### Adoption formelle de la réforme de la PAC

Les 3 règlements de la nouvelle PAC ([règlement horizontal](#), [plans stratégiques](#) et [organisation commune des marchés](#)) ont été formellement adoptés et sont entrés en vigueur le 6 décembre dernier, jour de leur publication au journal officiel de l'UE (voir rubrique « *Bibliothèque* »). L'adoption de ce nouveau cadre européen ayant pris beaucoup de retard, [un règlement transitoire](#) est d'application depuis 2021 et jusqu'à fin 2022. Les règles de la nouvelle PAC seront appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les actes secondaires relatifs à la mise en œuvre seront adoptés d'ici la fin de l'année pour les plus urgents ou au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Les États membres ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour soumettre leurs plans stratégiques et la Commission dispose de 6 mois pour les approuver. À noter qu'en parallèle, une réorganisation de la Direction générale Agriculture (DG AGRI) de la Commission européenne, dont l'objectif est notamment d'optimiser le travail d'évaluation des plans stratégiques nationaux, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Plus d'informations** : [ici](#)

## Plan d'urgence pour l'approvisionnement et la sécurité alimentaires en temps de crise

La crise sanitaire et économique liée à la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la résilience des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'alimentation ainsi mais également des lacunes dans certains domaines. Pour y remédier, l'UE souhaite renforcer la coordination au niveau européen en temps de crise afin de garantir l'absence de pénuries alimentaires lors de crise ainsi que la sécurité alimentaire. À cet effet, la Commission propose dans son [plan](#) de mettre en place un mécanisme européen permanent de préparation et de réaction aux crises de sécurité alimentaire, qui s'appuiera sur un groupe d'experts comprenant des représentants des États membres et de certains pays tiers ainsi que des acteurs de l'ensemble de la chaîne alimentaire, des producteurs jusqu'aux logisticiens et détaillants. Ce groupe travaillera notamment sur la prospective, l'évaluation et le suivi des risques de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, recensera les meilleures pratiques et établira des recommandations pour faire face aux crises.

## CONCURRENCE

### Prolongation de l'encadrement temporaire « Crise sanitaire et reprise »

La Commission a décidé le 18 novembre dernier de prolonger jusqu'au 30 juin 2022 l'encadrement temporaire des aides d'État dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui devait en principe arriver à échéance le 31 décembre prochain. La Commission a également saisi cette occasion pour introduire 2 adaptations afin de soutenir durablement la reprise de l'économie :

- Les États membres pourront mettre en place des mesures de soutien ciblées à l'investissement, afin d'aider les entreprises à investir pour accélérer les transitions écologique et numérique ;
- Des mesures de soutien à la solvabilité par le biais de garanties à des intermédiaires privés afin de mobiliser des fonds privés pour l'investissement dans les PME, les jeunes pousses et les petites entreprises à capitalisation moyenne.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Nouvel encadrement pour le soutien aux projets importants d'intérêt européen commun

La Commission européenne a récemment révisé [sa communication sur les règles en matière d'aides d'État en faveur des projets importants d'intérêt européen commun](#) (PIIEC) pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Ce nouveau texte assouplit les différents critères au regard desquels la Commission apprécie le soutien octroyé par les États membres aux PIIEC transfrontières qui permettent de remédier aux défaillances du marché et favorisent une innovation de rupture dans des secteurs et technologies clés ainsi que les investissements dans les infrastructures et qui ont des effets bénéfiques sur l'économie européenne. À ce titre, le caractère européen et ouvert des PIIEC est renforcé (les PIIEC doivent associer au moins 4 États membres et être conçus de manière transparente et inclusive) et la participation des PME aux PIIEC est favorisée en acceptant qu'elles apportent aux projets une contribution propre plus limitée que la contribution exigée.

### Aval pour un régime d'aide français à des entreprises touchées par la pandémie de COVID-19

La Commission européenne a donné son accord le 26 novembre dernier, à un dispositif français d'aides, d'un montant de 700 millions d'€, à destination de certaines entreprises fragilisées par la pandémie de COVID-19 et par les mesures sanitaires restrictives qui en ont découlé. Les entreprises concernées sont celles des secteurs de la restauration, de l'événementiel, de l'hébergement ainsi que les agences de voyages, les salles de sport, les musées et parcs de loisir ainsi que les entreprises dont l'activité a été, dans les faits, fortement affectée par des mesures administratives de fermeture touchant d'autres entreprises avec lesquelles elles sont en relation d'affaires. Les activités exercées doivent avoir été interdites pour certaines périodes à compter de janvier 2021 et les entreprises doivent avoir essuyé une perte de chiffre d'affaires d'au moins 80% par rapport aux périodes correspondantes en 2019. L'aide prendra la forme d'une subvention directe à concurrence de 70% des pertes subies pendant les périodes de fermeture, plafonnée à 25 millions d'€ par an.



## Aval pour une aide française pour un parc éolien en mer

Afin d'aider la France à atteindre son objectif de produire, d'ici 2030, l'équivalent de 33% de ses besoins en énergie à partir de sources renouvelables et son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, la Commission européenne a donné son aval à une aide, matérialisée sous la forme d'un complément de rémunération octroyé à l'issue d'un appel d'offres concurrentiel, pour un parc éolien en mer dans une zone au large de la Normandie. Le parc aura une puissance de +/- 1.050 mégawatts (MW) et devrait produire 4,5 térawattheures (TWh) d'électricité renouvelable chaque année pendant au minimum 20 ans représentant 1,8 tonnes métriques d'équivalent CO2 par an. La désignation du lauréat est prévue pour 2022 pour une mise en service du parc en 2028.

## Nouvelles lignes directrices relatives pour les investissements en financement des risques

Les nouvelles lignes directrices relatives aux aides d'État visant à promouvoir les investissements en faveur du risque, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain, viennent d'être publiées par la Commission. Ce texte précise les conditions dans lesquelles les États membres pourront aider les PME et les entreprises à moyenne capitalisation à accéder au financement au premier stade de leur développement.

Les lignes directrices révisées prévoient notamment :

- La mise en œuvre de critères simplifiés, notamment lors de l'évaluation ex-ante, pour l'appréciation de l'aide destinée aux jeunes pousses et aux PME qui n'ont pas encore réalisé leur première vente commerciale ;
- La production d'une analyse du déficit de financement uniquement pour les mesures d'aide au financement des risques les plus importantes (investissements supérieurs à 15 millions d'€ par bénéficiaire individuel) ;
- L'harmonisation de certaines définitions, comme celle des entreprises à moyenne capitalisation innovantes, sur celles prévues dans le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) dans un souci de cohérence.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

### Lancement de CulturEU

La Commission vient de lancer son nouveau portail, [CulturEU](#), présentant l'ensemble des pistes de financement disponibles au niveau de l'UE pour les acteurs du secteur culturel et créatif de la culture et de la création. Ainsi, ce sont près de 75 possibilités de financement relevant de 21 programmes de l'UE (du programme Europe créative à Horizon Europe en passant par InvestEU ou Erasmus +) qui sont présentées de façon interactive. Des exemples de bonnes pratiques sont également proposés. Disponible dès maintenant en anglais, il sera accessible dans toutes les langues de l'UE en 2022.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Erasmus+: Lancement des appels à propositions 2022

À l'aube de l'année européenne de la Jeunesse et des 35 ans de son programme phare, la Commission vient de publier les appels à propositions Erasmus+ pour 2022 (voir rubrique « *appels à propositions* »). L'enveloppe budgétaire 2022 du programme, de l'ordre de 4 milliards d'€, permettra d'offrir des possibilités de périodes d'études à l'étranger, de stages, d'apprentissages et d'échanges de personnel, d'encourager la participation des jeunes à la vie démocratique et de financer des projets de coopération transfrontière dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Performance énergétique des bâtiments



La Commission européenne a publié le 15 décembre dernier une proposition de révision pour la directive sur la performance énergétique des bâtiments afin d'aligner les règles avec les objectifs du Green deal et soutenir des systèmes énergétiques renouvelables et moins polluants pour les foyers et les bâtiments publics.

Afin d'encourager la décarbonation et la rénovation des bâtiments, la proposition de la Commission européenne contient plusieurs mesures :

- D'ici 2030, tous les nouveaux bâtiments devront être à émission nulle tandis que les nouveaux bâtiments publics devront l'être dès 2027 ;
- Les bâtiments subissant des rénovations majeures, les bâtiments pour lesquels un contrat de location est renouvelé et l'ensemble des bâtiments publics seront dans l'obligation d'avoir un certificat de performance énergétique ;
- Les bâtiments représentant les 15 % moins performants énergétiquement du parc immobilier de l'UE devront passer du niveau G du certificat de performance énergétique au niveau F d'ici à 2030, les bâtiments publics et non résidentiels d'ici à 2027. Les bâtiments résidentiels devront être rénovés de manière à passer du niveau G au F d'ici à 2030, et au niveau E d'ici à 2033 ;
- L'obligation sera mise en place de déployer des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques dans les bâtiments résidentiels et commerciaux et de promouvoir des espaces de stationnement dédiés aux vélos ;
- Les bâtiments ou unités de bâtiments proposés à la vente ou à la location devront disposer d'un certificat de performance énergétique. La classe et l'indicateur de performance énergétique devront être indiqués dans toutes les publicités ;
- Les plans nationaux de rénovation des bâtiments seront intégrés dans les plans nationaux pour l'énergie et le climat afin de garantir la compatibilité et l'efficacité de ces plans. Ils devront inclure des feuilles de route pour éliminer progressivement des combustibles fossiles pour le chauffage et la climatisation d'ici 2040 ;
- Un « passeport de rénovation » du bâtiment permettra aux consommateurs d'accéder à des informations en vue de faciliter la planification et la rénovation progressive vers un niveau d'émissions nulles ;
- La Commission européenne recommande aux États membres d'inclure des mentions à la rénovation dans les règles de financement public et privé et de mettre en place des instruments appropriés, en particulier pour les ménages à faibles revenus ;
- Une clause de caducité sera introduite pour les incitations financières à destination des combustibles fossiles dans les bâtiments : aucune incitation financière ne devrait être accordée pour l'installation de chaudières alimentées par des combustibles fossiles à partir de 2027.

Ces mesures sont en accord avec les propositions du paquet « Fit for 55 » (alignement avec l'objectif 55) publié le 14 juillet dernier (voir les Échos d'Europe n°[145](#) de septembre 2021).

**Plus d'informations :** [ici](#)

## 5<sup>ème</sup> liste de projets d'intérêt commun dans le secteur énergétique

La Commission européenne a publié sa proposition concernant la 5<sup>ème</sup> [liste](#) des projets d'intérêt commun (PIC) pour les projets d'infrastructures transfrontalières essentielles au marché intérieur de l'énergie. Cette liste réactualisée tous les 2 ans comporte 98 projets dont 67 liés aux transports et stockage d'électricité, 20 aux projets gaziers, 6 aux projets concernant le réseau de CO2 et 5 projets de réseaux intelligents. La 5<sup>ème</sup> liste comporte 50 projets de moins que la 4<sup>ème</sup> liste approuvée en 2019. Cette réduction s'explique notamment par la sortie du Royaume-Uni de l'UE et la volonté de l'UE de centrer davantage ses priorités sur la durabilité, les énergies propres et la réduction des émissions de carbone. Des projets électriques et gaziers identifiés précédemment comme PIC sont maintenus dans la liste actuelle en raison de leur importance en termes d'approvisionnement, de sécurité et d'interconnexion.

La Corse figure dans cette liste au sein de l'interconnexion SACOI3 entre Codrongianos, Suvereto (Italie) et Lucciana, dans le cadre du corridor prioritaire pour les interconnexions électriques nord-sud en Europe occidentale.

Les PIC bénéficient de plusieurs avantages en termes de procédures d'autorisations simplifiées et accélérées. Ce statut permet aux projets d'être éligibles pour des financements spécifiques dans le cadre du volet énergie du Mécanisme pour l'interconnexion de l'Europe 2021-2027.

Cette liste doit être examinée et votée par le Parlement et le Conseil de l'UE dans les 2 mois suivant sa publication, avec la possibilité d'étendre ce délai de 2 mois supplémentaires. Les colégislateurs ne peuvent pas amender la liste, ils doivent l'accepter ou la rejeter telle qu'elle.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## ENVIRONNEMENT

### Transfert de déchets



Les exportations de déchets de l'UE vers des pays tiers ont augmenté de 75% depuis 2004, jusqu'à atteindre 32,7 millions de tonnes par an. La 1<sup>ère</sup> destination des déchets en provenance de l'UE est la Turquie (13,7 millions de tonnes) puis l'Inde (2,9 millions de tonnes), le Royaume-Uni (1,8 millions de tonnes) et la Suisse (1,6 millions de tonnes). Au sein de l'UE, les transferts de déchets représentent 70 millions de tonnes par an. Il est estimé que 15 à 30% de ces transferts, internes et externes à l'UE, pourraient être illégaux.

La communication publiée par la Commission européenne le 17 novembre dernier concernant les transferts de déchets vise à mettre en place de nouvelles règles concernant l'exportation des déchets, renforcer la lutte contre les transferts illégaux et faciliter le recyclage et le réemploi des déchets dans l'UE.

Parmi les mesures proposées, la Commission européenne souhaite que l'UE renforce le suivi des respects des règles concernant le transfert de déchets vers des pays de l'OCDE et mette en place des règles plus strictes pour l'exportation vers des pays ne faisant pas partie de l'OCDE. Ces règles doivent assurer une gestion des déchets écologique et rationnelle. Par ailleurs, des critères plus stricts pourraient être mis en place en ce qui concerne les transferts en décharge ou incinérés afin d'en limiter le recours. Les entreprises de l'UE seraient dans l'obligation de s'assurer que les installations traitant leurs déchets soient soumises à des contrôles indépendants. En vue de lutter contre le trafic illégal, la Commission européenne prévoit de renforcer les sanctions administratives et de soutenir via l'Office européen de lutte antifraude les États membres qui poursuivent des enquêtes sur ce sujet.

Afin de simplifier les procédures encourageant la réutilisation des déchets dans l'économie circulaire, la numérisation complète du système devra être encouragée particulièrement en ce qui concerne la documentation et les procédures liées aux transferts des déchets.

En accord avec le Green deal européen et la volonté de l'UE de s'imposer en chef de file mondial en terme de développement durable, la communication prévoit également des actions au niveau mondial afin de renforcer la durabilité et la gestion des déchets au sein des réseaux commerciaux mondiaux.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## Stratégie de l'UE pour la protection des sols à l'horizon 2030



Les sols représentent le plus grand puit à carbone terrestre. Lorsqu'ils sont sains, ils permettent d'éviter l'érosion, de limiter les inondations, de protéger la biodiversité et de fournir des aliments. Cependant 70% des sols européens ne sont pas en bon état. Le 17 novembre dernier, la Commission européenne a publié une stratégie visant à assurer aux sols le même niveau de protection que celui en application pour l'eau et l'air. Une proposition législative sera publiée en 2023 après consultation des parties prenantes et des États membres et la réalisation d'une analyse d'impact.

La stratégie pour les sols a pour objectif de mettre en place un cadre de mesures concrètes pour la protection, la restauration et l'utilisation durable des sols. Pour développer une gestion durable des sols, les propriétaires terriens pourront bénéficier d'un dispositif de test de leurs sols gratuit tandis que la politique agricole commune permettra la promotion et le partage des meilleures pratiques dans ce domaine. La stratégie prévoit aussi de nouveaux systèmes de rémunération pour les agriculteurs en fonction du stockage de carbone et des services écosystémiques apportés par leurs terres.

Cette stratégie a également pour ambitions de restaurer les sols dégradés, d'assainir les sites contaminés et de lutter contre la désertification. Dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, la Commission européenne propose de mettre en place des objectifs contraignants pour stopper le drainage des zones humides et des sols organiques et restaurer les tourbières.

Pour remplir l'objectif de l'UE de ne pas augmenter d'ici 2050 la surface des terres occupées, les États membres devront élaborer des objectifs ambitieux tant au niveau national, régional et local à l'horizon 2030 en appliquant notamment la hiérarchie de l'artificialisation des sols qui consiste à :

- Éviter d'artificialiser et d'imperméabiliser de nouvelles surfaces ;
- Réemployer des terres déjà artificialisées ou imperméabilisées si l'évitement est impossible ;
- Limiter l'artificialisation, si l'évitement ou le réemploi est impossible, aux terres dans un état dégradé ;
- Compenser l'artificialisation et l'imperméabilisation en vue de réduire au minimum les pertes écosystémiques.

Dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe, une mission (voir les Échos d'Europe [n°146](#) d'octobre 2021) a été dédiée aux sols afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Transition équitable vers la neutralité climatique

Le Conseil a publié le 15 décembre dernier, une proposition de recommandation à destination des États membres concernant la mise en œuvre des politiques et l'utilisation des financements afin de réussir une transition équitable et inclusive vers la neutralité climatique. Les orientations envisagent 5 domaines d'actions privilégiés :

- Renforcer l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation ainsi que développer les emplois de qualité ;
- Favoriser l'accès aux services essentiels et au logement pour les personnes les plus affectées par la transition écologique ;
- Assurer des systèmes de protection sociale équitables et adéquats ;
- Assurer le suivi des politiques environnementales dans les secteurs du social et de l'emploi ;
- Renforcer la coordination des mesures et politiques prises aux différents niveaux de pouvoir tout en intégrant de manière inclusive les partenaires sociaux, les organisations de la société civile et les collectivités territoriales.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## Produits zéro-déforestation



La Commission européenne a proposé un [règlement](#) le 17 novembre dernier visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts provoquées par l'élaboration de produits de base importés dans l'UE. Les produits visés par ce règlement sont l'huile de palme, le bœuf (viande bovine, cuir), le soja, le bois, le cacao et le café. L'objectif du règlement est de n'autoriser que l'importation de produits respectueux des législations en vigueur et ne participant pas à la déforestation et dégradation des forêts.

Ainsi les opérateurs économiques seront dans l'obligation d'assurer la traçabilité des produits tandis que les États membres devront en assurer le contrôle. La Commission européenne mettra également en œuvre un système d'évaluation comparative pour déterminer si un pays est plus ou moins à risque en matière de déforestation. Les obligations et contrôles imposés aux opérateurs se baseront également sur cette évaluation.

Un système dit de « diligence raisonnée » sera mis en place afin de veiller à ce que les produits et marchandises ne soient pas issus de terres déboisées ou dégradées depuis 2021 et qu'ils respectent les réglementations du pays de production. Cette diligence raisonnée se fera en 3 phases :

- Les opérateurs devront fournir un accès aux informations concernant les produits de base, la quantité produite, le fournisseur, le pays de production, les coordonnées géographiques du lieu de production ;
- Les entreprises devront se baser sur ces informations pour déterminer le risque de déforestation et de dégradation des terres ;
- Les entreprises devront adopter des mesures d'atténuation appropriées et mesurées.

Ce règlement s'accompagne de mesures de soutien pour les pays producteurs à travers notamment des partenariats pour les forêts. Les États membres pourront s'appuyer sur un registre public numérique qui réunira les informations récoltées sous forme de données anonymes. De plus la géolocalisation et la télésurveillance seront des outils essentiels à l'application des mesures.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## Criminalité environnementale

Le 15 décembre dernier, la Commission européenne a publié une proposition de directive visant à renforcer la lutte contre la criminalité environnementale afin de prendre en compte l'ensemble des infractions contre l'environnement (marché illicite des déchets, commerce illégal du bois et des espèces sauvages, chasse et capture des oiseaux migrateurs, etc.). Cette directive devrait permettre une approche commune européenne dans la définition de la criminalité environnementale, des infractions liées et des sanctions. Concrètement, la proposition :

- Définit de nouvelles infractions concernant le commerce illicite du bois, le recyclage illégal de navire, la captation illégale d'eau, les infractions relatives aux législations européennes en matière de protection des espèces exotiques envahissantes et des produits chimiques ;
- Met en place des règles pour protéger les personnes signalant des infractions environnementales ;
- Propose de mettre en œuvre des amendes et des peines d'emprisonnement dissuasives ou l'interdiction de bénéficier de fonds publics ;
- Améliore le traitement des cas pénaux grâce à la formation du personnel et à la coordination et la coopération des autorités chargées de la lutte contre la criminalité et les autorités de contrôle.

Cette proposition doit maintenant être discutée et votée au sein du Parlement et du Conseil de l'UE.

**Plus d'informations :** [ici](#)



## MapMyTree



Dans le cadre de la stratégie de l'UE pour la biodiversité qui fixait comme objectif à l'horizon 2030 de planter 300 milliards d'arbres, la Commission européenne et l'Agence européenne de l'environnement ont lancé un nouvel outil : MapMyTree. Cette plateforme en ligne permet aux organisations volontaires de s'enregistrer et de cartographier les arbres qu'elles ont plantés. Seuls sont comptabilisés les arbres participant à la biodiversité et au climat. En 2022, cette initiative s'ouvrira au grand public de manière à ce que tout nouvel arbre éligible soit enregistré.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## Projet LIFE : sélection des projets 2020



La Commission européenne a publié le 25 novembre dernier la sélection des lauréats du 1<sup>er</sup> appel à propositions LIFE pour la période 2021-2027. 132 projets ont ainsi été soutenus grâce à 290 millions d'€ de fonds européens. Les investissements totaux issus du programme LIFE et des contreparties publiques et privées sont évalués à 562 millions d'€. Les projets soutenus couvrent les 2 volets du programme :

- Environnement :
  - Dans le cadre du sous-programme « Nature et biodiversité », l'UE soutiendra 39 projets à hauteur de 134 millions d'€ ;
  - Dans le cadre du sous-programme « Environnement et utilisation rationnelle des ressources », 46 projets seront financés par des fonds européens grâce à une enveloppe de 76 millions d'€ ;
  - Dans le cadre des actions de gouvernance et d'information en matière d'environnement, le programme LIFE appuiera 8 projets (11 millions d'€) ;
- Action pour le climat :
  - Dans le cadre du sous-programme « Atténuation du changement climatique », 17 projets ont été soutenus (35 millions d'€) ;
  - Dans le cadre du sous-programme « Adaptation au changement climatique », 17 projets ont été financés par 29 millions d'€ issus du programme LIFE ;
  - Les actions de gouvernance et d'information en matière de climat ont bénéficié de 7 millions d'€ pour un ensemble de 6 projets.

À noter qu'un projet en Corse a été sélectionné dans le cadre des actions « Nature et biodiversité ». L'objectif principal du projet [LIFE GYPRESCUE](#) est de prévenir l'extinction du gypaète barbu en Corse en relançant la reproduction naturelle et en augmentant la capacité de nidification de l'espèce sur l'île, tout en prévenant les perturbations et la mortalité liées à l'homme.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Paquet de mesures en faveur d'une mobilité durable et intelligente

Le 14 décembre la Commission européenne a publié un paquet de mesures relatif à la mobilité durable et intelligente. Les 4 textes publiés aujourd'hui sont étroitement reliés entre eux et répondent à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE.

#### La révision du RTE-T



La proposition de révision du réseau transeuropéen de transport vise à rendre le réseau plus vert, efficace et résilient mais également plus accessible et pratique pour ses usagers. Le RTE-T se compose d'un réseau global couvrant l'ensemble de l'UE et d'un réseau central composé des couloirs de transports européens réunissant les principales routes, rails, voies fluviales et maritimes, ports, aéroports et terminaux ferroviaires. Les mesures envisagées dans la révision concernent :

- La mise en place de couloirs de transports européens intégrant à la fois les anciens couloirs du réseau central et les couloirs de transport ferroviaire de marchandises ;
- D'ici 2040, les principales lignes ferroviaires transportant des passagers devront permettre aux trains d'atteindre des vitesses d'au moins 160km/h tandis que l'ensemble du réseau de train devrait permettre le transport de camions ;
- Des parkings sécurisés équipés d'infrastructures de carburants alternatifs pour les conducteurs commerciaux ;
- Le déploiement sur l'ensemble du réseau RTE-T de stations de chargement et de ravitaillement en carburant alternatif, de façon à ce qu'il y ait une capacité de recharge suffisante pour les voitures, camionnettes et camions à une distance de 60 kms dans chaque direction d'ici 2025 sur le réseau central et d'ici 2030 le réseau global ;
- La connexion des grands aéroports au système ferroviaire avec lorsque c'est possible une connexion aux lignes à grande vitesse ;
- Les 424 villes du RTE-T devront adopter un plan de mobilité urbaine durable en faveur de la mobilité zéro émission et du verdissement des flottes urbaines ;
- L'augmentation du nombre de plateformes multimodales de transbordement pour le fret et de gares multimodales pour les passagers ;
- Le développement de technologies innovantes comme la 5G dans le cadre de la numérisation des infrastructures de transport, afin de renforcer l'efficacité, la sécurité et la résilience du réseau.

D'ici 2030, le réseau central devra être aligné avec les normes actuelles. D'ici 2040, le réseau central devra répondre aux exigences proposées dans cette révision avec comme objectif un RTE-T modernisé, pleinement opérationnel et contribuant à la neutralité climatique de l'UE en 2050.

#### Révision de la directive sur les systèmes de transport intelligent

La directive sur les systèmes de transport intelligent date de 2010. La [révision](#) proposée par la Commission européenne a pour objectif d'améliorer la sécurité routière et le confort des conducteurs en étendant le champ d'application de la directive aux nouveaux services tels que les services de réservation et billetterie, la communication entre les véhicules et les infrastructures ou encore la mobilité automatisée. Cette révision crée de nouvelles obligations concernant la collecte de données et la fourniture de services d'informations en temps réels concernant les accidents et autres obstacles sur les routes. Le déploiement des systèmes de transport intelligent est également une part essentielle de la révision du RTE-T.

## Plan d'action pour la promotion du transport ferroviaire longue distance et transfrontière

L'UE s'engage en faveur du développement du transport de passagers en train depuis plusieurs années. Il s'agit en effet d'un des modes de transport les plus sûrs et durables. L'année 2021 a d'ailleurs été promue « Année européenne du rail ». Le [plan d'action](#) publié le 15 décembre dernier vise à mettre en place des objectifs ambitieux pour lever les obstacles aux voyages entre États membres. Ainsi en 2022, la Commission européenne proposera un texte sur le transport multimodal qui encouragera le développement d'une billetterie multimodale couvrant l'ensemble des modes de transports. Par ailleurs des mesures devraient être prises pour faciliter le développement des voyages internationaux en train telles que :

- déterminer des prix et redevances appropriés et équilibrés entre États membres pour faciliter l'accès aux infrastructures aux opérateurs ferroviaires ;
- accélérer la numérisation et l'interopérabilité ;
- exonérer les services ferroviaires internationaux de TVA ;
- garantir une plus grande disponibilité de trains, wagons et locomotives.

À partir de 2022, la Commission a pour objectif de soutenir 15 services pilotes transfrontaliers, qui seront l'occasion de tester certaines des mesures identifiées dans ce plan.

### La mobilité urbaine

Le nouveau cadre européen pour la mobilité urbaine a pour objectifs de contribuer à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE et d'améliorer le transport et la mobilité des biens et des personnes dans et autour des villes. Ce cadre permet de fournir aux villes une boîte à outils pour élaborer le plan de mobilité durable prévue dans la révision du RTE-T à travers :

- Une approche plus ambitieuse de la planification de la mobilité urbaine durable et des indicateurs correspondants axés sur les transports publics et la mobilité active (marche, vélo) ;
- des transports urbains résilients, respectueux de l'environnement et efficaces sur le plan énergétique, et la mise en place de solutions à émission nulle concernant entre autres les infrastructures de recharge et de ravitaillement pour les véhicules électriques et à hydrogène dans les villes ;
- L'intégration des plans de logistique urbaine durable concernant le fret urbain à zéro émission et les livraisons du dernier kilomètre plus efficaces dans le cadre des plans de mobilité urbaine durable et le partage volontaire des données ;
- Des orientations dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 concernant le transport de passagers à la demande (taxis et véhicules de location privée avec chauffeur) afin qu'il puisse devenir plus durable tout en répondant aux préoccupations sociales et de sécurité ;
- Le déploiement de la numérisation et l'innovation dans les travaux sur la fourniture et le traitement de données commercialement sensibles pour les services numériques multimodaux de mobilité tels que les applications de mobilité en tant que service ;
- La cartographie et l'identification des solutions numériques disponibles pour la réglementation des zones à faibles émissions ;
- Des campagnes de promotion et de sensibilisation avec par exemple la Semaine européenne de la mobilité et les prix et événements de l'UE en matière de mobilité urbaine.

### Nouvel instrument interrégional d'investissement dans l'innovation

Le 1<sup>er</sup> [appel à propositions](#) du nouvel instrument interrégional d'investissement dans l'innovation (I3) est publié depuis fin novembre dernier (voir rubrique « *Appels à propositions* »). L'I3 a pour objectifs de soutenir les projets d'innovation matures de partenariats de chercheurs, d'entreprises, de la société civile et des administrations publiques afin de les aider à accélérer la pénétration sur le marché et le développement de solutions innovantes dans des domaines prioritaires communs en matière de spécialisation intelligente, et à soutenir un portefeuille de projets d'investissement. L'appel à propositions, qui couvre les années 2021 et 2022, est doté d'une enveloppe de 145 millions d'€ (sur les 570 millions prévus pour la programmation 2021-2027) dont la moitié est fléchée vers les régions les moins développées et en transition.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Rapport 2020 sur les instruments financiers

Selon [le rapport](#) sur la mise en œuvre des instruments financiers (IF), récemment publié par la Commission européenne, les IF ont bénéficié à 478.000 PME européennes pour un montant total de 29 milliards d'€ en 2020. Sur ce montant, les IF mobilisés dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens représentent 21,6 milliards d'€. Selon la Commission, les IF ont réellement permis d'atténuer les répercussions économiques négatives de la crise du COVID-19, en aidant 365.000 PME de plus qu'en 2019. Et, outre la mobilisation des ressources pour répondre à l'évolution des besoins des bénéficiaires, les IF ont un réel effet de levier sur les investissements supplémentaires privés ou publics et un faible coût de gestion.

**Plus d'informations :** [ici](#)

### Rapport sur le taux d'erreur dans la politique de cohésion

Passé d'armes entre la Commission européenne et la Cour des comptes européenne qui publie un [rapport](#) sur le taux d'erreur estimé par la Commission dans le cadre des rapports annuels d'activités de la politique de cohésion. La Cour estime en effet que les taux d'erreur connexes que la Commission révèle sous-estiment le niveau réel d'irrégularité des dépenses de la politique de cohésion et que des lacunes sont constatées dans son système de contrôle. Selon la Cour, la méthodologie de la Commission révèle de nombreuses failles, constatant que l'échantillon sélectionné par la Commission européenne et la documentation sont insuffisants pour permettre de relier les risques particuliers aux opérations sélectionnées, compte tenu de la diversité des priorités des programmes opérationnels. Concernant la prochaine période de programmation, la Cour - même si elle reconnaît certaines améliorations - suggère à la Commission européenne de proposer une révision de la législation pour tenir compte de ses observations. La Commission européenne n'est pas d'accord avec les recommandations et estime que sa méthodologie est adaptée pour ce qui est des objectifs, les ressources disponibles et le nombre de dossiers à examiner et n'accepte pas la recommandation de révision de cadre juridique.

### Rapport sur le soutien de l'UE au secteur du tourisme

La Cour des comptes européenne vient de publier un [rapport](#) dans lequel elle analyse le soutien financier du FEDER en faveur des investissements publics dans le domaine du tourisme pour la période 2014-2020 ainsi que les mesures mises en place pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ce secteur. Dans ses conclusions, la Cour juge urgent d'établir une nouvelle stratégie européenne pour le tourisme à l'horizon 2030 (la stratégie européenne actuelle datant de 2010) qui viserait explicitement à soutenir des investissements contribuant au développement d'un tourisme plus durable. La Cour estime en outre que la Commission doit encourager les États membres à appliquer des procédures de sélection pour les investissements touristiques financés par le FEDER de manière à promouvoir cette nouvelle orientation stratégique.



## Edition 2021 des prix REGIOSTARS



Les [prix REGIOSTARS](#), qui récompensent depuis 2008 les meilleurs projets en matière de politique de cohésion dans l'ensemble de l'UE, ont été décernés cette année à 6 projets sur les 214 déposés. Les prix sont décernés dans cinq catégories, auxquelles s'ajoute le prix du public.

Dans la catégorie «Une Europe intelligente », c'est le projet belge « [Intégration de l'impression 3D métal](#) » qui soutient la mise en œuvre de la technique d'impression

3D de pièces métalliques dans les PME grâce à une approche intégrée innovante de la connaissance et de la technologie qui a été récompensé ;

Pour la catégorie «Une Europe verte », le prix a été attribué à un autre projet belge, « [ICCARUS \(Gent knapt op\)](#) » qui met en œuvre un programme de rénovation de logements pour 100 propriétaires vulnérables ;

Le prix «Une Europe équitable » a été remporté par le projet interrégional « [TREE - Training for integrating Refugees in the Euregion](#) », qui est un programme de formation et de qualification à destination des personnes travaillant avec les réfugiés et les migrants ;

Le projet « [Conserverie solidaire](#) », permettant aux personnes défavorisées d'avoir accès à une alimentation saine à un prix abordable tout au long de l'année est le lauréat de la catégorie «Une Europe urbaine » ;

Le projet retenu pour le thème de l'année 2021 «Renforcer la mobilité verte dans les régions - Année européenne du rail 2021» est « [North-West Multimodal Transport Hub](#) » qui offre une capacité ferroviaire accrue et un bon équilibre entre les services proposés aux cyclistes, usagers des transports publics et usagers actifs des transports à Londonderry, et encourage le transfert modal de la voiture vers les transports publics ;

Enfin, le prix du public a été décerné au projet interrégional « [BEGIN](#) » qui permet aux citoyens d'une dizaine de villes en Allemagne, Belgique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, et Suède, de développer une approche co-créatrice autour de projets d'infrastructures bleues et vertes visant à réduire le risque d'inondation.

**Plus d'informations :** [ici](#)

## Appels à propositions / Chjama à pruposta

Liste des appels à proposition européens en cours

### AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

EMFAF-2021-PIA-MSP - [projet de planification spatiale maritime](#) - Échéance : 12/01/2022

EMFAF-2021-PIA-FLAGSHIP-WESTMED - [relance du tourisme côtier et maritime dans la Méditerranée occidentale](#) - Échéance : 12/01/2022

### CITOYENS, ÉGALITÉ, DROITS ET VALEURS

CERV-2022-CITIZENS-CIV - [Participation et engagement des citoyens](#) - Échéance : 10/02/2022

CERV-2022-CHAR-LITI - [Promouvoir le renforcement des capacités et la sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'UE et les activités relatives aux litiges stratégiques concernant la démocratie, l'État de droit et les violations des droits fondamentaux](#) - Échéance : 24/02/2022

CERV-2022-EQUAL - [Promouvoir l'égalité et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination](#) - Échéance : 24/02/2022

CERV-2022-NRCP - [Appel à propositions limités aux points de contact nationaux Roms](#) - Échéance : 3/03/2022

CERV-2022-GE - [Promotion de l'égalité de genre](#) - Échéance : 16/03/2022

CERV-2022-CITIZENS-TOWN-TOUT - [Jumelage de villes](#) - Échéance : 24/03/2022

CERV-2022-CITIZENS-TOWN-NOTAMMENT - [Réseaux de villes](#) - Échéance : 24/03/2022

CERV-2022-CITIZENS-REM - [Mémoire européenne](#) - Échéance : 24/03/2022

CERV-2022-CITIZENS-VALUES - [Valeurs de l'Union](#) - Échéance : 29/03/2022

CERV-2022-DAPHNE - [Prévention et lutte contre la violence de genre et la violence faite aux enfants](#)  
Échéance : 12/04/2022

CERV-2022-CHILD - [Protection et promotion des droits des enfants](#) - Échéance : 18/05/2022

## ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE - ERASMUS +

### Action clé n°1 : mobilité à des fins d'éducation et de formation

KA150 - [Accréditation dans le domaine de la jeunesse](#) - Échéance : 31/12/2021

ERASMUS-EDU-2021-VIRT-EXCH-IPA - [Échanges virtuels avec les Balkans occidentaux](#)  
Échéance : 22/02/2022

ERASMUS-EDU-2021-VIRT-EXCH-NDICI - [Échanges virtuels avec d'autres régions spécifiques du monde](#)  
Échéance : 22/02/2022

KA130-HED - [Accréditation Erasmus pour un consortium de mobilité dans le domaine de l'enseignement supérieur](#) Échéance : 23/02/2022

KA121-ADU - [projets accrédités pour les apprenants, enseignants et personnels dans l'éducation pour adultes](#)  
Échéance : 23/02/2022

KA121-SCH - [projets accrédités pour les apprenants, enseignants et personnels des écoles](#) - Échéance :  
23/02/2022

KA121-VET - [projets accrédités pour les apprenants, enseignants et personnels de la formation professionnelle](#)  
Échéance : 23/02/2022

KA122-ADU - [projets de mobilité de courte durée pour les apprenants et le personnel dans l'éducation pour adulte](#)  
Échéance : 23/02/2022

KA122-SCH - [projets de mobilité de courte durée pour les apprenants et le personnel des écoles](#)  
Échéance : 23/02/2022

KA122-VET - [projets de mobilité de courte durée pour les apprenants et le personnel de la formation professionnelle](#) Échéance : 23/02/2022

KA151-YOU - [projets accrédités dans la mobilité des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2022

KA152-YOU - [mobilité des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2022

KA153-YOU - [mobilité des travailleurs jeunesse](#) - Échéance : 23/02/2022

KA154-YOU - [Activités de participation des jeunes](#) - Échéance : 23/02/2022

### Action clé n°2 : coopération entre organisations et établissements

ERASMUS-EDU-2022-PEX-EMJM-MOB - [Master conjoint Erasmus Mundus](#) - Échéance : 16/02/2022

ERASMUS-EDU-2022-EMJM-DESIGN - [Mesure de conception d'Erasmus Mundus](#) - Échéance : 16/02/2022

ERASMUS-EDU-2022-CBHE-STRAND-1 - [renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur](#) - Échéance :  
17/02/2022

ERASMUS-EDU-2022-CBHE-STRAND-2 - [Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur](#)  
Échéance : 17/02/2022

ERASMUS-EDU-2022-CBHE-STRAND-3 - [projets de réforme structurelle](#) - Échéance : 17/02/2022

ERASMUS-EDU-2022-PI-ALL-INNO-BLUEPRINT - [alliance pour la coopération transsectorielles](#)  
Échéance : 15/03/2022

ERASMUS-EDU-2022-PI-ALL-INNO-EDU-ENTERP - [alliance pour l'éducation et les entreprises](#)  
Échéance : 15/03/2022

ERASMUS-EDU-2022-PI-FORWARD-LOT1 - [Projets d'avenir : priorités transsectorielles](#)  
Échéance : 15/03/2022

ERASMUS-EDU-2022-PI-FORWARD-LOT2 - [Projets d'avenir : formation professionnelle](#) - Échéance : 15/03/2022

ERASMUS-EDU-2022-PI-FORWARD-LOT3 - [Projets d'avenir : éducation des adultes](#) - Échéance : 15/03/2022

ERASMUS-EDU-2022-EUR-UNIV - [Universités européennes](#) - Échéance : 22/03/2022

KA220-SCH - [Partenariats de coopération : Enseignement scolaire](#) - Échéance : 23/03/2022

KA220-HED - [Partenariats de coopération : Enseignement supérieur](#) - Échéance : 23/03/2022

KA220-VET - [Partenariats de coopération : Formation professionnelle](#) - Échéance : 23/03/2022

KA220-ADU - [Partenariats de coopération : Éducation des adultes](#) - Échéance : 23/03/2022

KA220-YOU - [Partenariats de coopération : Jeunesse](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

ERASMUS-EDU-2022-PCOOP-ENGO - [Partenariats de coopération ONG : Éducation et formation professionnelle](#)  
Échéance : 23/03/2022

ERASMUS-YOUTH-2022-PCOOP-ENGO - [Partenariats de coopération ONG : Jeunesse](#) - Échéance : 23/03/2022

ERASMUS-SPORT-2022-SCP - [Partenariats de coopération : Sport](#) - Échéance : 23/03/2022

KA210-SCH - [Partenariats à petite échelle : Enseignement scolaire](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

KA210-HED - [Partenariats à petite échelle : Enseignement supérieur](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

KA210-VET - [Partenariats à petite échelle : Formation professionnelle](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

KA210-ADU - [Partenariats à petite échelle : Éducation des adultes](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

KA210-YOU - [Partenariats à petite échelle : Jeunesse](#) - Échéance : 23/03/2022, 4/10/2022

ERASMUS-SPORT-2021-SSCP - [Partenariats à petite échelle : Sport](#)  
Échéance : 23/03/2022

ERASMUS-SPORT-2022-SNCESE - [Manifestations sportives européennes à but non lucratif](#) - Échéance : 23/03/2022.

ERASMUS-EDU-2022-CB-VET - [renforcement des compétences dans le domaine de la formation professionnelle](#) - Échéance : 31/03/2022

ERASMUS-YOUTH-2022-CB - [renforcement des compétences dans le domaine de la Jeunesse](#) - Échéance : 7/04/2022

ERASMUS-SPORT-2022-CB - [renforcement des compétences dans le domaine du sport](#) - Échéance : 7/04/2022

ERASMUS-EDU-2022-PEX-COVE - [Centres d'excellence professionnelle](#) Échéance : 7/09/2022

#### Action clé n°3 : soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération

ERASMUS-YOUTH-2022-YOUTH-TOG-LOT1 - [Les jeunes européens ensemble \(sous-action 1\)](#) - Échéance : 22/03/2022

ERASMUS-YOUTH-2022-YOUTH-TOG-LOT2 - [Les jeunes européens ensemble \(sous-action 2\)](#) - Échéance : 22/03/2022

#### Action Jean Monnet

ERASMUS-JMO-2022-MODULE - [Modules Jean Monnet](#) - Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-CHAIR - [Chaires Jean Monnet](#) - Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-COE - [Centres d'excellence Jean Monnet](#) - Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-OFET-TT - [Formation des enseignants](#) - Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-OFET-LEARNING-EU - [Learning EU](#) - Échéance: 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-NETWORKS-SCHOOLS - [Réseaux Jean Monnet dans d'autres domaines de l'éducation et de la formation](#) - Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-NETWORKS-HEI-EU - [Réseaux Jean Monnet : questions politiques internes](#)

Échéance : 1/03/2022

ERASMUS-JMO-2022-NETWORKS-HEI-NON-EU - [Réseaux Jean Monnet : questions politiques étrangères-](#)

Échéance : 1/03/2022

### Corps européen de solidarité

ESC-SOLID-2022-VTHPA - [Volontariat dans les zones hautement prioritaires](#) - Échéance : 6/04/2022

ESC-HUMAID-2022-VOLUN - [Volontariat en appui aux opérations d'aide humanitaire](#) - Échéance : 3/05/2022

## ENVIRONNEMENT ET CLIMAT - LIFE

LIFE-2021-PREP-Network - [soutenir le réseau des points de contact nationaux LIFE](#) - Échéance : 10/03/2022

### Environnement

LIFE-2021-PREP-NATURA - [Nature et biodiversité](#) - Échéance : 10/03/2022

LIFE-2021-PREP-Environment - [Économie circulaire et qualité de vie](#) - Échéance : 10/03/2022

### Transition vers une énergie propre

LIFE-2021-CET-LOCAL - [Soutien technique aux plans et stratégies de transition énergétique des communes et régions](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-POLICY - [Vers une mise en œuvre efficace de la législation clé dans le domaine de l'énergie durable](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-GOV - [Dialogue multiniveau sur le climat et l'énergie pour mettre en place la gouvernance énergétique](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-BUILDRENO - [Déploiement à grande échelle de solutions industrialisées de rénovation profonde](#)  
Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-AUDITS - [Adoption des recommandations d'audits énergétiques pour la transition énergétique des entreprises](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-VALUECHAIN - [Encourager l'adoption de l'énergie durable tout au long de la chaîne de valeur dans l'industrie et les services](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-BUILDSKILLS - [BUILD UP Skills - redémarrer les plateformes et feuilles de route nationales](#)  
Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-COOLING - [Faire face à l'augmentation de la demande de refroidissement des bâtiments dans les années à venir](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-SM ARTSERV - [Établir des modèles commerciaux et des systèmes contractuels innovants pour des services énergétiques intelligents et intégrés au secteur](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-SMARTREADY - [Créer les conditions d'une amélioration globale de la préparation intelligente des bâtiments européens](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-MAINSTREAM - [Intégration du financement de l'énergie durable et de la performance énergétique dans l'UE critères et normes de financement durable](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-INNOFIN - [Systèmes de financement innovants pour les investissements dans l'énergie durable](#)  
Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-HOMERENO - [Services intégrés de rénovation résidentielle](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-HOMERECOM - [Communauté européenne de praticiens des services intégrés de rénovation de l'habitat](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-COALREGIONS - [Transition énergétique propre pilotée par la communauté dans les régions de charbon, de tourbe et de schiste bitumineux](#) - Échéance : 12/01/2022



LIFE-2021-CET-PDA - [Disruptive PDA - Assistance technique pour repousser les limites du marché de l'énergie durable](#) - Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-ENERPOV - [Aborder les interventions liées à la construction dans les quartiers vulnérables](#)  
Échéance : 12/01/2022

LIFE-2021-CET-ENERCOM - [Développement de mécanismes de soutien aux communautés énergétiques et autres initiatives menées par les citoyens dans le domaine de l'énergie durable](#) - Échéance : 12/01/2022

### Assistance technique

LIFE-2021-CET-EUCF - [Facilité pour les villes européennes](#) - Échéance : 3/03/2022

LIFE-2021-TA-CAP - [LIFE 2021 renforcement des compétences](#) - Échéance : 16/03/2022

## EUROPE NUMERIQUE

### Calcul à haute performance

[Regular Access](#) - Échéance : 4/03/2022, 1/07/2022, 7/10/2022

### Intelligence artificielle

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-DS-MARKETPLACE-CLOUD - [Place de marché pour les services fédérés basés sur le cloud-to-edge](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-FEI-DS-GENOMICS - [Infrastructure européenne fédérée pour les données génomiques](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-INDUSTRIAL-DATA - [Secrétariat de l'Alliance sur les données industrielles, cloud et edge](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-DATA-TECH - [Secrétariat de l'Alliance sur les processeurs et les technologies des semi-conducteurs](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-PREP-AI - [actions préparatoires pour une plateforme d'IA à la demande](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-PREP-SMART-COMM - [Actions préparatoires pour l'espace de données pour les communautés intelligentes](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-PREP-DS-MANUFACT - [Actions préparatoires pour les espaces de données pour la fabrication](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-PREP-DS-GREEN-DEAL - [Actions préparatoires pour l'espace de données du Green Deal](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-PREP-DS-MOB - [Espace de données pour la mobilité](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-SUPPCENTRE - [Centre de soutien aux espaces de données](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-PREFACTS-DS-01-SKILLS - [Action préparatoire pour l'espace de données pour les compétences](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-PREFACTS-DS-01-AGRI- [Action préparatoire pour l'espace de données pour l'agriculture](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-PREFACTS-DS-01-TOURISM- [Action préparatoire pour l'espace de données pour le tourisme](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-CLOUD-AI-01-TEF-EDGE - [installation de test et d'expérimentation pour Edge AI](#)  
Échéance : 22/02/2022

### Cybersécurité

DIGITAL-2021-QCI-01-DEPLOY-NATIONAL - [Déploiement de systèmes et réseaux nationaux avancés de QCI](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-QCI-01-INDUSTRIAL - [Créer un écosystème industriel européen pour les technologies et les systèmes QCI sécurisés](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-QCI-01-EUROQCI-QKD - [Coordonner le premier déploiement des projets nationaux EuroQCI et préparer l'infrastructure de test et de certification QKD à grande échelle](#) - Échéance : 22/02/2022

#### Compétences numériques avancées

DIGITAL-2021-SKILLS-01-SPECIALISED - [Programmes d'éducation spécialisés dans les domaines de compétences clés](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-SKILLS-01-ANALYSIS - [Analyse des compétences numériques avancées](#) - Échéance : 22/02/2022

#### Déploiement et meilleure utilisation des capacités numériques

DIGITAL-2021-TRUST-01-SAFERINTERNET - [Centres pour un Internet plus sécurisés](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-TRUST-01-ECODEX - [Communication e-Justice via Échange de données en ligne](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-TRUST-01-DIGIPASS - [Passeport numérique des produits](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-TRUST-01-EDMO - [Observatoire européen des médias numériques - plateformes nationales et multinationales](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-DEPLOY-01-LIVING-EU - [gouvernance de la communauté Living.eu](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-DEPLOY-01-BAUHAUS - [solutions numériques en soutien au nouveau Bauhaus européen](#)  
Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-DEPLOY-01-HEALTH - [solutions numériques dans le soin et la santé](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-DEPLOY-01-TWINS-HEALTH - [Un écosystème pour les jumeaux numérique dans le système de santé](#) - Échéance : 22/02/2022

DIGITAL-2021-EDIH-01 - [Plateformes européennes d'innovation numérique \(EDIH\)](#) - Échéance : 22/02/2022

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CEF-T-2021-AFIFGEN-UNITS - [Facilité pour les carburants alternatifs](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COREGEN-IWWP-STUDIES - [Ports et voies navigables intérieures \(études\)](#)  
Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COREGEN-IWWP-WORKS - [Ports et voies navigables intérieures \(travaux ou mix travaux/études\)](#)  
Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COMPGEN-ROADS-STUDIES - [Routes, terminaux ferroviaires et plateformes multimodales de logistique \(études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COMPGEN-ROADS-WORKS - [Routes, terminaux ferroviaires et plateformes multimodales de logistique \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COMPGEN-RAIL-STUDIES - [Rail \(études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-COMPGEN-RAIL-WORKS - [Rail \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-NEWTECH-STUDIES - [Nouvelles technologies et innovation \(études\)](#)  
Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-NEWTECH-WORKS - [Nouvelles technologies et innovation \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-REMIB-STUDIES - [Supprimer les obstacles à l'interopérabilité \(études\)](#)  
Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-REMIB-WORKS - [Supprimer les obstacles à l'interopérabilité \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-eFTI-STUDIES - [Applications intelligentes pour le transport : eFTI \(études\)](#)

Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-eFTI-WORKS - [Applications intelligentes pour le transport : eFTI \(travaux ou travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-VTMIS-STUDIES - [Applications intelligentes pour le transport : VTMIS \(études\)](#)

Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-VTMIS-WORKS - [Applications intelligentes pour le transport : VTMIS \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-RIS-STUDIES - [Applications intelligentes pour le transport : RIS \(études\)](#)

Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-TAGENEA - [Assistance technique \(couloirs de transport ferroviaire de marchandises, RailNetEurope, États membres\)](#) - Échéance : 17/02/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-RIS-WORKD - [Applications intelligentes pour le transport: RIS \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SIMOBGEN-ITS-WORKS - [Applications intelligentes pour le transport : ITS \(travaux ou mix études/travaux\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SUSTMOBGEN-MOS-STUDIES - [Autoroutes de la mer \(études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SUSTMOBGEN-MOS-WORKS - [Autoroutes de la mer \(travaux ou mix travaux/études\)](#) - Échéance : 19/01/2022

CEF-T-2021-SUSTMOBGEN-MULTHUB-STUDIES - [Hub multimodal de passagers](#) - Échéance : 19/01/2022

## POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

I3-2021-INV - [investissement interrégional d'innovation](#) - Échéance : 1/02/2022

## PROGRAMME MARCHÉ UNIQUE

SMP-COSME-2021-TOURSME-01 - [COVID-19 La relance par la croissance du tourisme durable et le soutien aux PME](#) - Échéance : 16/02/2022

SMP-COSME-2021-IPLI-01 - [Intermédiaires en matière de licence de propriété intellectuelle](#)

Échéance : 22/02/2022

SMP-COSME-2021-SPP-01 - [Partenariats de durabilité pour les PME adoptant des pratiques plus durables](#)

Échéance : 15/03/2022

## RECHERCHE ET INNOVATION - HORIZON EUROPE

### Actions Marie Curie

HORIZON-MSCA-2021-RR-01-01 - [Les chercheurs en danger 2021](#) - Échéance: 6/01/2022

HORIZON-MSCA-2021-COFUND-01-01 - [COFUND 2021](#) - Échéance: 10/02/2022

HORIZON-MSCA-2021-SE-01-01 - [Échange de personnel](#) - Échéance: 9/03/2022

### Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

HORIZON-CL6-2022-BIODIV - [Biodiversité et services écosystémiques](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-FARM2FORK - [Système d'alimentation équitable, sain et respectueux de l'environnement de la production à la consommation](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-CIRC BIO - [Économie circulaire et secteurs de la bioéconomie](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-ZEROPOLLUTION - [Zéro pollution et environnement propre](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-CLIMATE - [Terre, océan et eau pour une action climatique](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-COMMUNITIES - [Des communautés urbaines, rurales et côtières résilientes, inclusives, saine et vertes](#) - Échéance: 15/02/2022

HORIZON-CL6-2022-GOVERNANCE - [Gouvernance, observation environnementales et solutions numériques innovantes pour soutenir le Green deal](#) - Échéance: 15/02/2022

### Climat, énergie et mobilité

HORIZON-CL5-2021-D3 - [Approvisionnement énergétique durable, sécurisé et compétitif](#)  
Échéance : 5/01/2022

HORIZON-CL5-2022-D6 - [Des services de mobilité pour les passagers et les biens sécurisés, résilients et intelligents](#) - Échéance : 12/01/2022

HORIZON-CL5-2021-D4 - [Utilisation de l'énergie efficace, durable et inclusive](#) - Échéance : 25/01/2022

HORIZON-CL5-2022-D1 - [Sciences et solutions climatiques pour une neutralité climatique](#)  
Échéance : 10/02/2022

HORIZON-CL5-2022-D5 - [Des solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport](#)  
Échéance : 26/04/2022

### ERC - Centre européen de recherche

ERC-2022-STG - [Subvention de démarrage](#) - Échéance : 13/01/2022

ERC-2022-PERA-1 - [Impliquer \(science citoyenne\)](#) - Échéance : 3/02/2022

ERC-2022-PERA-3 - [Influence \(Média et politique\)](#) - Échéance : 3/02/2022

ERC-2022-PERA-2 - [Inspirer \(atteindre le public\)](#) - Échéance : 3/02/2022

ERC-2022-COG - [Subvention de consolidation](#) - Échéance : 17/03/2022

### Infrastructures de recherche

HORIZON-INFRA-2021-DEV-02-01 - [Phase préparatoire des nouveaux projets d'infrastructure de recherche ESFRI](#) - Échéance : 20/01/2022

HORIZON-INFRA-2021-DEV-02-02 - [consolidation du paysage des infrastructures de recherche - soutien individuel aux projets ESFRI](#) - Échéance : 20/01/2022

### Innovation

InnovFund-LSC-2021 - [Fonds innovation : projets à grande échelle](#) - Échéance : 3/03/2022

### Numérique, Industrie, Espace

HORIZON-CL4-2021-SPACE - [Autonomie stratégique ouverte dans le développement, le déploiement et l'utilisation d'infrastructures, de services, d'applications et de données spatiales mondiales](#)  
Échéance : 16/02/2022

HORIZON-CL4-2022-DATA-01- [Des technologies de pointe en matière de données et de calcul](#) - Échéance : 5/04/2022

### Santé

HORIZON-HLTH-2022-STAYHLTH-01 - [Rester en bonne santé dans une société en mutation rapide](#)  
Échéance : 1/02/2022

HORIZON-HLTH-2022-TOOL-11 - [Débloquer le potentiel des outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins](#) - Échéance : 1/02/2022

HORIZON-HLTH-2022-DISEASE-06 - [Lutter contre les maladies et réduire la charge de morbidité](#)  
Échéance : 16/02/2022



HORIZON-HLTH-2022-CARE-08 - [Vivre et travailler dans un environnement favorables à la santé](#)  
Échéance : 21/04/2022

HORIZON-HLTH-2022-CARE-08 - [Assurer un accès à un système de santé innovant, durable et de grande qualité](#) - Échéance : 21/04/2022

HORIZON-HLTH-2022-IND-13 - [Maintenir une industrie de la santé innovante, durable et compétitive au niveau mondial](#) - Échéance : 21/04/2022

### Sécurité civile

HORIZON-CL4-2021-SPACE-01-43 - [évolution des services d'urgence et de sécurité Copernicus](#)  
Échéance : 16/02/2022

### Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche

HORIZON-WIDERA-2021-ACCESS-03-01 - [Jumelage](#) - Échéance : 18/01/2022

HORIZON-WIDERA-2022-TALENTS-01 - [Chaire ERA](#) - Échéance : 15/03/2022

HORIZON-WIDERA-2022-ACCESS-04-01 - [Plateformes excellence](#) - Échéance : 15/03/2022

## SANTÉ POUR L'UE - EU4HEALTH

EU4H-2021-PJ-15 - [Diagnostic et traitement du cancer pour tous y compris la génomique au service de la santé publique](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-10 - [réduire les cancers gastriques et du foie causés par les infections](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-14 - [Soutien aux activités de formation, mise en place et meilleures pratiques](#)  
Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-17 - [organiser et collecter des données pour comprendre la sécurité, la qualité et l'efficacité des thérapies appliquées dans le domaine de la reproduction assistée et basées sur les cellules souches hématopoïétiques](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-16 - [Projet de reprogrammation de médicaments assistée par ordinateur pour la thérapie du cancer](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-13 - [mise en œuvre des meilleures pratiques dans les services communautaires pour l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine \(VIH\) et le syndrome d'immunodéficience acquise \(SIDA\), la tuberculose, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-12 - [créer une « carte à puce de survivant du cancer »](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-11 - [Projet de cartographie des capacités de traitement du cancer de l'UE - Réseau de centres anticancéreux complets](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-09 - [initiative HealthyLifestyle4All : promotion d'un mode de vie sain](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-08 - [améliorer l'accès à la vaccination humaine du papillomavirus](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-07 - [mise en œuvre des meilleures pratiques sur le terrain ayant un impact direct sur l'effort de lutte contre les problèmes de santé mentale pendant COVID-19](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-06 - [élaborer un projet pilote d'écosystème d'infrastructure communautaire pour l'utilisation secondaire des données sur la santé à des fins de recherche, d'élaboration de politiques et de réglementation](#)  
Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-18 - [stimuler la prévention du cancer par l'utilisation du Code européen contre le cancer et d'autres actions concertées](#) - Échéance : 25/01/2022

EU4H-2021-PJ-19 - [soutenir l'accréditation et la certification des systèmes d'assurance de la qualité des programmes de dépistage du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus](#)  
Échéance : 17/02/2022

### ACTION POUR LE CLIMAT

[Émissions de gaz à effet de serre – modification des règles en matière de surveillance et de déclaration](#)

Échéance : 11/01/2022

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

[Fonds d'investissement à long terme – réexamen de la réglementation de l'UE](#) - Échéance : 24/01/2022

[Transparence financière: mise en place, au niveau de l'UE, d'un point d'accès unique aux informations des entreprises](#) - Échéance : 24/01/2022

[Législation sur la cotation: rendre les marchés des capitaux plus attrayants pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des PME aux capitaux](#) - Échéance : 11/02/2022

[Crédit hypothécaire – réexamen des règles de l'UE](#) - Échéance : 28/02/2022

### CONCURRENCE

[Révision des lignes directrices concernant les aides d'État relatives aux réseaux à large bande](#)

Échéance : 11/02/2022

### ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Amélioration des compétences de base des adultes \(«Recommandation relative à des parcours de renforcement des compétences»\) – Évaluation](#) - Échéance : 17/03/2022

### ÉNERGIE

[Numérisation du secteur de l'énergie – Plan d'action de l'UE](#) - Échéance : 24/01/2022

[Efficacité énergétique - Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments](#)

Échéance : 10/02/2022

[Réseaux gaziers – révision des règles de l'UE en matière d'accès au marché](#) - Échéance : 10/02/2022

[Changement climatique – nouvelles règles visant à prévenir les fuites de méthane dans le secteur de l'énergie](#)

Échéance : 10/02/2022

[Réseaux gaziers – révision des règles de l'UE en matière d'accès au marché](#) - Échéance : 10/02/2022

### ENVIRONNEMENT

[Trafic d'espèces sauvages – plan d'action de l'UE \(évaluation\)](#) - Échéance : 28/12/2021

[Prévention du commerce illégal d'espèces sauvages – révision du plan d'action de l'UE](#) - Échéance : 28/12/2021

[Transferts de déchets – Réexamen et évaluation des règles de l'UE](#) - Échéance : 17/01/2022

[Qualité des eaux de baignade – révision des règles de l'UE](#) - Échéance : 20/01/2022

### EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Programme pour l'emploi et l'innovation sociale pour la période 2014-2020 - Évaluation finale](#)

Échéance : 28/12/2021

## JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Action de l'UE contre les recours abusifs \(«poursuites-bâillons»\) visant des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme](#) - Échéance : 10/01/2022

[Publicité politique - améliorer la transparence](#) - Échéance : 24/01/2022

[Élections inclusives en Europe - permettre aux citoyens de l'UE qui résident dans un autre pays de l'UE d'exercer leur droit de participation aux élections municipales](#) - Échéance : 24/01/2022

[Des élections au Parlement européen ouvertes à tous – soutenir l'exercice du droit de vote et d'éligibilité des citoyens de l'Union dans un autre pays de l'Union](#) - Échéance : 24/01/2022

[Lutte contre le terrorisme – Un registre antiterroriste européen pour intensifier l'échange d'informations](#)  
Échéance : 3/02/2022

## MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Substances chimiques – simplification et numérisation des exigences en matière d'étiquetage](#)  
Échéance : 16/02/2022

[Produits industriels – évaluation du nouveau cadre législatif](#) - Échéance : 7/03/2022

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Une «stratégie Drone 2.0» pour l'Europe pour favoriser une mobilité durable et intelligente](#)  
Échéance : 31/12/2021

[Réseau transeuropéen de transport \(RTE-T\) – orientations révisées](#) - Échéance : 10/02/2022

[Systèmes de transport intelligents - révision de la réglementation de l'UE](#) - Échéance : 10/02/2022

[Conducteurs d'autobus et d'autocar – Règles de l'UE relatives aux durées de conduite et aux temps de repos](#)  
Échéance : 15/02/2022

[Services numériques de mobilité multimodale](#) - Échéance : 15/02/2022

[Secteur maritime – Révision des règles de l'UE relatives aux rejets illicites des navires](#) - Échéance : 3/03/2022

## SANTÉ

[Faciliter des choix alimentaires plus sains – établissement de profils nutritionnels](#) - Échéance : 7/03/2022

[Étiquetage des denrées alimentaires – Révision des règles relatives à l'information des consommateurs sur les boissons alcoolisées](#) - Échéance : 7/03/2022

[Étiquetage des denrées alimentaires – révision des règles relatives à l'information des consommateurs](#)  
Échéance : 7/03/2022

## STATISTIQUES

[Collecte de données – Statistiques européennes sur la population](#) - Échéance : 23/12/2021

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

[Communication de la Commission - Examen annuel 2022 de la croissance durable](#)

[Règlement délégué 2021/2139 de la CE du 4 juin 2021 complétant le règlement \(UE\) 2020/852 par les critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si cette activité économique ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux](#)

## AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

[Règlement 2021/2115 du 2 décembre 2021 établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune \(plans stratégiques relevant de la PAC\) et financés par le Fonds européen agricole de garantie \(FEAGA\) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural \(Feader\) et déclarations](#)

[Règlement 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et déclarations](#)

[Règlement 2021/2117 du 2 décembre 2021 modifiant les règlements 1308/2013 portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits agricoles, 1151/2012 relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires, 251/2014 concernant la définition, la description, la présentation, l'étiquetage et la protection des indications géographiques des produits vinicoles aromatisés et 228/2013 portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des RUP et déclarations](#)

[Communication de la Commission - Plan d'urgence visant à garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires en période de crise et annexe](#)

## AFFAIRES MARITIMES ET PÊCHE

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du règlement n°1921/2006 du 18 décembre 2006 relatif à l'envoi de données statistiques sur les débarquements de produits de la pêche dans les États membres](#)

## CONCURRENCE

[Communication de la Commission - Une politique de concurrence adaptée aux nouveaux défis et annexe](#)

## ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

[Recommandation \(UE\) 2021/1970 de la Commission du 10 novembre 2021 relative à un espace européen commun de données pour le patrimoine culturel](#)

[Résolution du Conseil de l'UE et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur le plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse](#)

[Conclusions du Conseil relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2021](#)

[Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 8e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse](#)

[Résolution du Conseil sur un nouvel agenda dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes](#)

[Recommandation du Conseil du 29 novembre 2021 sur des approches d'apprentissage hybride pour une éducation primaire et secondaire inclusive et de haute qualité](#)

[Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les principales caractéristiques d'un modèle européen du sport](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur l'activité physique tout au long de la vie 2021](#)

[Conclusions du Conseil - Accroître la disponibilité et la compétitivité des contenus audiovisuels et médiatiques européens](#)



[Conclusions du Conseil sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de l'initiative du nouveau Bauhaus européen](#)

[Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la préservation et la création d'espaces civiques pour les jeunes facilitant une participation effective de la jeunesse](#)

[Résolution du Conseil relative à la structure de gouvernance du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà \(2021-2030\)](#)

## ÉNERGIE

[Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance et du Fonds européen pour l'efficacité énergétique et annexe](#)

## ENVIRONNEMENT

[Communication de la Commission - Assumer la responsabilité des déchets produits: les transferts de déchets dans une économie propre et plus circulaire](#)

[Communication de la Commission Document d'orientation sur la protection stricte des espèces animales d'intérêt communautaire en vertu de la directive «Habitats»](#)

[Proposition de règlement relatif aux transferts de déchets et modifiant les règlements n° 1257/2013 et 2020/1056 et annexe](#)

## EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

[Communication de la Commission - De meilleures conditions de travail pour une Europe sociale plus forte: tirer pleinement parti de la numérisation pour l'avenir du travail](#)

## JUSTICE ET CONSOMMATEURS

[Communication de la Commission - Une Europe plus inclusive et plus protectrice: extension de la liste des infractions de l'UE aux discours de haine et aux crimes de haine et annexe](#)

## MARCHE INTERIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

[Rapport de la Commission sur l'application et la mise en œuvre du règlement 2018/644 relatif aux services de livraison transfrontière de colis](#)

[Programme pour la compétitivité des entreprises et pour les PME \(2014-20\) - Rapport de suivi 2018, 2017, 2016](#)

## MOBILITÉ ET TRANSPORTS

[Document d'analyse de la Cour des Comptes européenne « Le cadre de l'UE relatif aux grands projets d'infrastructures de transport – une comparaison internationale »](#)

## POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

[Rapport spécial 27/2021 de la Cour des comptes européenne : Soutien de l'UE au secteur du tourisme - Une nouvelle orientation stratégique et une meilleure approche en matière de financement s'imposent et réponse de la CE](#)

[Rapport spécial 26/2021 de la Cour des comptes européenne : Régularité des dépenses de la politique de cohésion de l'UE et réponse de la CE](#)

## RECHERCHE ET INNOVATION

[Recommandation 2021/2122 du Conseil du 26/11/2021 sur un pacte pour la recherche et l'innovation en Europe](#)

## SANTÉ

[Rapport de la CE sur la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> programme d'action de l'UE dans le domaine de la santé en 2019](#)

[Communication de la Commission - Relever ensemble les défis actuels et nouveaux liés à la COVID-19](#)